

L'interconvictionnel à l'école: un défi

■ La neutralité ne conduit pas à un enseignement aseptisé et purement documentaire. Elle permet aussi l'expression des convictions mais avec retenue, réserve et sans idéologisation.

L'avenir des cours philosophiques à l'école est actuellement en débat chez nous. L'arrêt de la Cour constitutionnelle du 12 mars dernier a introduit un élément neuf à ce propos. Il a conduit à rendre facultatifs pour les élèves les cours dits "philosophiques" des diverses religions reconnues et de morale *"inspirée par l'esprit de libre examen"* (1). Cette nouvelle donne a eu pour effet de faire monter en puissance et en urgence la nécessité d'instaurer, dès septembre 2016, un cours de citoyenneté neutre, obligatoire pour tous, comprenant notamment la pratique du questionnement philosophique et du dialogue interconvictionnel.

Quelle neutralité?

La question se pose dès lors de savoir quel sera le contenu de ce nouveau cours et particulièrement comment l'étude des religions y sera conçue. Comment réussir à construire un pareil cours authentiquement neutre et pleinement respectueux des convictions et de leur devenir? Le décret de 1994 définit ainsi la neutralité de l'enseignement de la Communauté française: *"Dans les établissements d'enseignement organisés par la Communauté, les faits sont exposés et commentés, que ce soit oralement ou par écrit, avec la plus grande objectivité possible, la vérité est recherchée avec une constante honnêteté intellectuelle, la diversité des idées est acceptée, l'esprit de tolérance est développé et chacun est préparé à son rôle de citoyen responsable dans une société pluraliste"* (2).

Cette neutralité, on le voit, fait la part belle à la diversité reconnue, acceptée et encouragée. Les valeurs d'objectivité, d'honnêteté et de tolérance sont à

l'honneur. Cette neutralité, à condition qu'elle soit respectée dans sa lettre et son esprit, permet aux diverses convictions de s'exprimer. Elle n'implique pas que les personnes cachent leurs propres convictions - Qui douterait qu'elles n'existent pas? - mais qu'elles aient le souci, le culte, la culture du dialogue et du respect de la différence. La neutralité ne conduit pas à un enseignement aseptisé, purement documentaire, sans couleur ni vigueur; elle permet l'expression des convictions mais avec cette retenue et cette réserve qui éloignent le professeur lui-même de toute idéologisation et donnent à l'élève de penser par lui-même, en respectant son cheminement et sa liberté de conscience.

Comment faire? Il faut des règles

Ce qu'il nous faut donc absolument aujourd'hui, c'est préciser les règles de neutralité en définissant les exigences et les modalités pratiques d'une interconvictionnalité vive entre les personnes elles-mêmes, professeurs et élèves. A l'heure où les Etats apparaissent souvent incapables de faire valoir des projets et donner du sens aux jeunes générations de demain, il est urgent de pouvoir leur offrir des lieux où peuvent s'exprimer leurs interrogations, leurs inquiétudes

comme leurs espérances. Car les questions philosophiques et religieuses demeurent vivaces. Si la religion ne "compose" plus la société, elle en reste néanmoins une de ses composantes irréductibles.

Comme le dit le philosophe et sociologue Marcel Gauchet: *"La sortie de la religion ne signifie pas que nous soyons coupés de l'Homo Religiosus qui a dominé toute l'histoire humaine. [...] Nous avons été religieux et nous le resterons à tout ja-*

mais. C'est de l'ordre d'une disposition anthropologique. Et c'est ce qui fait que les sociétés sorties de la religion sont travaillées par une inquiétude profonde qui cherche son nom" (3). Le sociologue Olgierd Kutylowski souligne aussi: tous les citoyens, jeunes ou aînés sont aujourd'hui *"mobilisés dans un travail de redéfinition de leur rapport personnel aux croyances, qu'elles soient religieuses ou laïques"* (4).

Comment donc aider les élèves à se situer dans ce travail de redéfinition? On ne pourrait, à cet égard, se contenter d'un enseignement simplement factuel qui étend les choses en surface et en nombre en les aplatissant. Une authentique neutralité, garante des libertés, requiert la mise en place d'une véritable interconvictionnalité. C'est le dialogue qui importe. Dennis Gira, dans un ouvrage récent (5), souligne que le dialogue est urgent pour l'avenir du monde. Il en définit cinq règles d'or dont celle-ci, tirée d'une interview d'Albert Camus: *"L'honnêteté consiste à juger une doctrine par ses sommets non par ses sous-produits"*.

Rencontrer la quête de sens

Si l'interconvictionnalité pouvait ainsi s'exercer par la rencontre du meilleur des traditions et devenir une règle pour les enseignants, le nouveau cours de citoyenneté pourrait rencontrer la quête de sens des élèves comme des professeurs, dans un climat de cordialité et de bienveillance mutuelle, malgré les différences.

Il reste bien sûr à organiser les moda-

ANDRÉ FOSSION
Professeur au
Centre International
Lumen Vitae

lités pratiques du nouveau cours de citoyenneté. Les professeurs de morale et de religion seront sans doute les premiers à participer à sa mise en œuvre pourvu qu'ils en aient les titres, qu'ils s'engagent à respecter les exigences de l'interconvictionnalité et qu'un service d'inspection et d'accompagnement pédagogique soit mis en place. Les divers cours de religion et de morale qui continueront à être assurés dans les écoles, en vertu de la Constitution, pour les élèves qui le souhaitent, contribueront, eux aussi, à la réussite du projet d'ensemble dans la mesure où, selon leur spécificité désormais mieux ciblée, ils seront ordonnés au dialogue.

Repenser les programmes

Dans cette ligne, Henri Derroitte, professeur à l'UCL, définit de manière claire et pertinente la nouvelle configuration qui se met actuellement en place pour une éducation de tous les élèves à une authentique citoyenneté et interconvictionnalité: "La coexistence en 2016 du cours de citoyenneté et des cours de morale et de religion

demande à repenser les programmes et à être inventifs. Il faudrait s'y atteler sans tarder. La configuration idéale pourrait consister dans une articulation entre une approche intra-convictionnelle (au cours de religion chrétienne, par exemple, on présentera de manière privilégiée la tradition chrétienne), pluri-convictionnelle (aux cours de religion et de morale, on abor-

dera avec précision et respect les diverses traditions laïques, religieuses et philosophiques) et inter-convictionnelle (au cours de citoyenneté, les élèves, tous ensemble, pourront apprendre à entendre le point de vue des autres et apprendre à présenter le leur dans le respect absolu des règles du débat démocratique."

Le défi passionnant d'une authentique interconvictionnalité est à relever. Les élèves dans un monde difficile qui ne les épargne pas le méritent bien.

→ (1) Nombre de professeurs de morale contestent le bien-fondé de cet arrêt.

→ (2) Décret définissant la neutralité de l'enseignement de la Communauté, article 5, 1994.

→ (3) Marcel Gauchet, "Retour ou sortie du religieux?" in *Philosophie Magazine*, n° hors-série sur le Coran, février 2015, p. 114.

→ (4) Olgierd Kutty, "Religion, morale et nouvelle société", in *La Libre Belgique*, 8 juin 2015, p. 46.

→ (5) Dennis Gira, *Le dialogue à la portée de tous... (ou presque)*, Bayard, Paris, 2012, p. 92.

→ (6) In Henri Derroitte et André Fossion(Dir), *Cours de religion et citoyenneté à l'heure de l'interconvictionnel*, coll "Haubans", n°8, Editions Lumen Vitae, Namur, 2015, pp. 177-178. Sur ce thème, un colloque "Les enjeux du vivre-ensemble dans les écoles" a été organisé ce samedi 3 octobre à l'Université catholique de Louvain (<https://www.uclouvain.be/515138.html>)